

Brandivy

INFOS



N°53 - Juin 2019





Le Mot du maire

Sans conteste, 2019 sera l'année du bilan de cette mandature que j'ai eu l'honneur de mener assisté d'une équipe solide et motivée. Brandivy bouge et regarde avec sérénité le travail effectué et celui qui, ensemble, reste à faire.

En effet, les travaux de première phase (18 lots) du « Hameau de Kérican » sont en voie d'achèvement et déjà 10 lots sont pré-réservés. Brandivy se prépare donc à l'accueil de nouvelles familles et travaille à la création d'une MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) pour recevoir les tous petits.

La salle polyvalente, aux normes, sera disponible courant juin et offrira toute fonctionnalité aux associations et aux usagers.

Un nouveau site WEB vous sera présenté dans quelques mois. Dans sa conception, il a été pensé comme un outil simple d'utilisation, informatif et dimensionné à nos besoins.

Dans le prolongement de la soirée conte au Jardin de Cornouaille, deux nouveaux rendez-vous culturels et conviviaux vous seront proposés cet été sur la Place de l'Église.

Je suis par ailleurs bien conscient qu'un certain nombre d'entre vous souhaiterait que Brandivy bénéficie d'un service d'accueil de nos plus jeunes le mercredi et pendant les vacances.

Je suis actuellement en négociation avec la commune de Grand Champ pour analyser les moyens de mutualiser nos services. Brandivy n'a pas encore les moyens de construire et gérer un ALSH. Il fallait d'abord proposer une école digne de ce nom et donner un nouvel élan à notre démographie au travers de notre nouveau lotissement.

En parallèle du nouveau lotissement il nous est apparu indispensable de proposer en priorité une maison des assistantes maternelle afin de proposer aux familles une solution de garde pour nos plus petits. Cette démarche est en cours et devrait aboutir fin 2019.

Il nous faut peut-être choisir entre résider sur une commune à taille humaine et où il fait bon vivre, facilement accessible, peu éloignée des commerces et des services et moyennant des coûts du foncier et de fonctionnement faibles, ou entre un centre urbain qui propose un autre mode de vie probablement moins serein.

Le bulletin Municipal cette année, paraît avec retard et je tiens à m'en excuser auprès de vous. Mon état de santé s'améliore sensiblement mais ne me permet pas encore d'être aussi disponible que je le souhaiterais pour causes de traitements efficaces mais fatigants. Je tiens cependant à vous assurer chers Brandivyens, chères Brandivyennes de mon sincère et entier dévouement, ainsi que celui sans faille de mes adjoints, aux affaires de la commune.

Le Maire, Jean-Marie FAY

Sommaire

Mot du Maire	p.2	Plan de la Commune	p.18-19
La vie municipale		Il y a 100 ans... la victoire	p.20
- État Civil	p.3	Agenda culturel	p.21
- L'urbanisme	p.4	La vie autour de l'École	p.22-23
- Du nouveau à Brandivy	p.5	Informations diverses	p.24-34
Délibérations.....	p.7-8	Mémento	p.35
La Vie Associative	p.9-17		

La vie municipale

État civil

Mariages

CORNIER Patrick & GUIDEC Anne-Marie	31/03/2018
SATIN Benjamin & PLANCHENAUULT Sarah	12/05/2018
HAWKINS Daniel & KERVADEC Josiane	17/11/2018



Naissances

MANICKI Vivien	03/01/2018
URVOYS Eden	19/03/2018
LE VIGOUROUX Norah	06/04/2018
YVERGNIAUX Maëlig	09/05/2018
PANHALEUX Enaël	26/05/2018
CHEDEVILLE Ethan	18/06/2018
NOUAR Nathanaël	15/07/2018
LE GOUGUEC Cassandre	18/07/2018
LE THIEC Ambre	13/08/2018
LE GUERN Naël	25/08/2018
VERDET Talia	07/11/2018
MARTINEAU Sacha	06/12/2018

Décès

PROVOST Yannick	14/01/2018
LE GOUGUEC Bruno	30/01/2018
JARNOT Michel	07/03/2018
QUÉRIC née LE PALUD Germaine	20/06/2018
ADAM née AIRIAU Annick	18/08/2018
HAWKINS Frederick	07/10/2018
DE PARSCAU DU PLESSIX Henri	11/12/2018
CRÉQUER Rémy	19/12/2018



La vie municipale

L'urbanisme

● PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS :

ANNÉE	NOM PRÉNOM	NATURE DE LA CONSTRUCTION	LIEUX DE LA CONSTRUCTION
2018	KERLOCH Olivier	Extension	Kerdroguen
	COMMUNE DE BRANDIVY	Extension Salle polyvalente	Rue de la Vallée du Loch
	PELTIER Alexis & OLLIVIER Amélia	Maison	Le Vialgoët
	KERNEUR Christophe	Rénovation et changement de destination bâtiment agricole	Coët-Cuhan
	ANDRÉ Romuald & LAMOUR Alicia	Abri de jardin 10 m ² et garage de 20 m ²	Le Vialgoët
	COMMUNE DE BRANDIVY	Permis d'aménager lotissement 18 lots (1 ^{ère} tranche)	Kérican
	PILLIOUX Valérie	Aménagement du grenier	Plunian
	BERNARD Jonathan & Virginie	Extension 46 m ²	16 lot. les Chênes verts Quartier Lann Grégu
	KERSUZAN Yoann & DECOURCHELLE Élodie	Rénovation et extension d'un ancien corps de ferme en habitation	Le Cordier

● DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉES - 2017

ANNÉE	NOM PRÉNOM	NATURE DE LA CONSTRUCTION	LIEUX DE LA CONSTRUCTION
2017	SCI BGS	Transformation d'un abri bois en cuisine	Le Grello
	LE PALUD Anthony	Division 1 lot	16 Ty Nehuë
	NICOLAS Cédric	Piscine + plage périphérique en bois	Les Vieilles Granges
2018	LE NEDIC Erwann	Portail	3 Les Chênes Verts Quartier Lann Grégu
	LEROUX Alain	Ajout d'une fenêtre	Le Resto
	PHILIPPE Lise	Ajout de 4 fenêtres de toit + 2 fenêtres remplacées à l'étage	Le Resto
	LERAY Anthony	Clôture	7 Le Golher
	HERVIEUX Thomas	Carport + garage en pièce à vivre	16 rue de Kerlann
	BARRAUX Nathalie	Transformation d'un bâtiment en habitation	16 Ty Nehuë
	KERNEUR Nicolas	Réfection de la toiture + remplacement des ouvertures + fenêtres de toit	Kernabessec
	USAL Jeffrey	Changement d'ouvertures + pose de velux + portail	Le Resto
	LE FUR Patrick	Pose de 2 portails	Kérican
	BRETAGNE SUD HABITAT	Peintures sur portes d'entrée + poteaux en bois	Résidence des Camélias
	JAN Yvette	Division 3 lots	Tolgoët
	PRADIC Michel	Création de deux préaux	53 rue de la Vallée du Loch
	CORNIER Patrick	Changement d'ouvertures	3 rue des Bruyères
	GUILLEMOT Xavier	Terrasse sur pilotis	14 rue de Kerlann
	CHEVRET Bernard	Changement d'ouvertures	1 place de l'Église
LE PRIELLEC Henri	Construction muret en pierre	Tolgoët	

2018	MORVAN Michel	Coupe et abattage d'arbre	Le Runio
	MOULLEC Sébastien	Abri de jardin + rénovation et démolition partielle (façade)	Le Tolgoët
	ALLAIN Kévin	Clôture	Ty Nehuë
	LE PRIELLEC Henri	Division 3 lots	Tolgoët
	FEUTREN Patrick	Pergola + clôture	Le Vialgoët
	LE GUILLANT Julien	Clôture	Kérican
	SEVENO Daniel	Pergola	Le Vialgoët
	NOUAR Sébastien	Piscine 40 m ²	Le Resto
	LOTODE Paulette	Division d'un lot	La Forêt
	MEUR Rudy	Carport	Kermillard
	LE BOULAIRE Éric	Bardage bois	Le Golher
	LE RAY Anthony	Changements d'ouvertures	7 Le Golher
	DANIBO Thierry	Pergola	Kerdoguen
	MARTINEAU Sylvain	Toiture	Ty Nehuë
	LE BRECH Guillaume	3 appartements	23 rue de la Vallée du Loch
	GOLFE DU MORBIHAN VANNES AGGLOMÉRATION	Clôture	Etang de la Forêt
	LE GUILLANT Julien	Fenêtre de toit et transformation d'un grenier en chambre	Kérican

Du nouveau à Brandivy !

1^{er} Concours photo

La Commune de Brandivy organise un grand Concours Photo : «  ».

Photographez la Commune !

La photo lauréate du concours illustrera la couverture du prochain bulletin municipal 2019.

L'objectif de ce concours : Valoriser la commune à travers le regard que portent sur elles ses habitants. Ouvert exclusivement aux habitants de la commune, à partir de 12 ans. Vous pouvez présenter 2 photos maximum par participant, sous forme numérique. Sont exclus du concours : les photographes professionnels, les organisateurs du concours. La participation est libre et gratuite. Ces photos doivent être obligatoirement prises sur le territoire de la commune. Tout participant s'engage à faire parvenir un cliché dont il est l'auteur. Les photographies ne pourront en aucun cas porter atteinte à l'intégrité des personnes physiques ou morales.

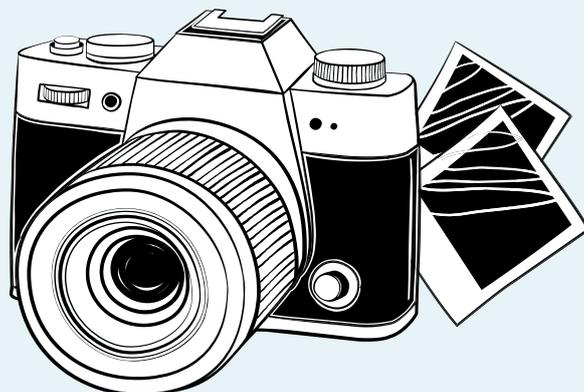
La sélection finale sera établie par un jury composé des membres de la Commission Communication.

Pour participer, envoyer vos « œuvres » à l'adresse mail suivante : accueil-brandivy@brandivy.fr (avec en légende lieu, date, auteur).

Règlement consultable sur notre site internet :
<http://brandivy.fr>

Vous avez jusqu'au **30 septembre 2019** pour remettre vos chefs-d'œuvre.

À VOS MARQUES, PRÊTS... FLASHEZ !!!



La salle polyvalente

Les travaux ont commencé à la salle polyvalente et devraient durer quelques mois. La salle va être agrandie afin d'y créer un local de rangement, des toilettes extérieures, un auvent à l'entrée et des sanitaires aux normes personnes à mobilité réduite.



Le hameau de Kérican

Le chantier du nouveau lotissement, avec au total 50 lots à terme, a démarré. Des fiches de « pré-réservations » sont disponibles en mairie pour les personnes intéressées, afin de nous transmettre vos coordonnées.



Un nouveau véhicule pour les services techniques

Courant de l'année 2018, nous avons fait l'acquisition d'un nouveau véhicule communal pour nos services techniques. En effet, après presque 28 ans de bons et loyaux services, l'ancien véhicule a dû être remplacé par un nouveau véhicule d'occasion plus récent et plus adapté avec notre beau logo à l'arrière et sur chaque côté.



Délibérations

Les délibérations sont visibles en mairie ou accessibles sur le site internet www.brandivy.fr

■ Conseil Municipal du 26 février 2018

- Approbation du procès-verbal de la précédente séance du conseil municipal.
- Subvention 2017/2018 pour sorties éducatives et jeux extérieurs au profit de l'OCCE-École publique de BRANDIVY.
- Extension et mise aux normes PMR de la salle polyvalente : demandes de subventions au titre de la DETR et de la DST.
- Lotissement le « Hameau de Kérican » : Désignation d'un architecte conseil.
- Hameau de Kérican – Demande de réalisation d'un programme locatif social à BSH – Contributions de la Commune.
- Approbation des statuts de Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération.
- Acquisition de terrain cadastré section AA n°182.
- Entretien des espaces communaux sans usage de produits phytosanitaires – Trophée « Zéro Phyto ».
- Modification du tableau des effectifs : changement de dénomination d'un poste d'ATSEM – Création d'un nouveau poste d'ATSEM.
- Destruction des nids de Frelons asiatiques : Participation de la Commune de BRANDIVY – Année 2018.
- Refonte du site internet – Participation à une démarche mutualisée pour la passation d'un marché public de services « assistance à maîtrise d'ouvrage préalable à la refonte du site internet ».
- Commission communale des impôts directs.

■ Conseil Municipal du 9 avril 2018

- Approbation du procès-verbal de la précédente séance du conseil municipal.
- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales – Année 2018.
- Subventions aux écoles privées – Année scolaire 2017/2018.
- Achat d'un véhicule utilitaire d'occasion pour les services techniques.

■ Conseil Municipal du 27 avril 2018

- Approbation du procès-verbal de la précédente séance du conseil municipal.
- Compte de gestion de la commune 2017.
- Vote du compte administratif de la commune – Année 2017.
- Affectation du résultat de l'exercice 2017 du budget communal.
- Vote du budget primitif 2018.
- Compte de gestion du budget assainissement 2017.
- Vote du compte administratif du budget assainissement – Année 2017.
- Affectation du résultat de l'exercice 2017 du budget assainissement.
- Vote du budget primitif assainissement 2018.
- Redevance assainissement 2018.
- Compte de gestion du budget annexe du centre bourg – exercice 2017.
- Vote du compte administratif du budget centre bourg – Année 2017.
- Vote du budget primitif centre bourg 2018.
- Compte de gestion du budget annexe du lotissement le Hameau de Kérican – exercice 2017.
- Vote du compte administratif du budget annexe lotissement Hameau de Kérican – Année 2017.
- Lotissement Hameau de Kérican : Vote du budget primitif 2018.
- Avancement de grade – Création et suppression de poste.

Délibérations (suite)

Les délibérations sont visibles en mairie ou accessibles sur le site internet www.brandivy.fr

■ Conseil Municipal du 27 août 2018

- Approbation du procès-verbal de la précédente séance du conseil municipal.
- Acquisition du terrain cadastré section AA n°182.
- Lotissement Hameau de Kérican Convention de financement pour la réalisation des travaux d'extension du réseau d'adduction eau potable.
- Lotissement Hameau de Kérican : Convention de financement avec Morbihan Énergies pour l'électrification, la pose de fourreaux télécom et l'extension de l'éclairage public.
- Vente d'un délaissé de la voie communale n°5 à la Forêt.
- Fixation du tarif horaire de la location de la nouvelle salle associative.
- Fixation du taux de promotion pour l'avancement de grade.
- Cantine scolaire et garderie : Tarifs pour l'année scolaire 2018/2019.
- Programme de voirie 2018.
- Vote des subventions 2018 au profit des associations.
- Extension et mise aux normes PMR de la salle polyvalente : Validation du procès-verbal d'ouverture des plis.
- Nouveau site internet de la Commune.
- Numérotation de l'ensemble des habitations de la Commune – Création d'un COPIL.

■ Conseil Municipal du 12 novembre 2018

- Approbation du procès-verbal de la précédente séance du conseil municipal.
- Marché de travaux pour l'aménagement du lotissement de Kérican : validation du procès-verbal d'ouverture des plis.
- Site internet de la commune – Contrat de création et d'abonnement.
- Hébergement de la messagerie de la commune : Choix du prestataire.
- Interventions musicales en milieu scolaire – convention avec la commune de Pluvigner – période 2018/2019.
- Animations sportives pour les enfants de 4 à 10 ans – renouvellement de la convention avec l'association - Profession sports pour l'année 2018-2019.
- Approbation des statuts de Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération.
- Arbre de Noël 2018 des enfants de l'école publique de Brandivy.
- Conventions de concessions de places de stationnement.
- Mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.

■ Conseil Municipal du 12 novembre 2018

- Tarif à appliquer pour la vente de buses aux particuliers.
- Délibération instaurant l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise
- Décision modificative n°1 – Budget communal.
- Décision modificative n°2 – Budget communal.
- Contrat d'assurance des risques statutaires – Année 2019 à 2022.
- Infogérance : Régularisation des frais de gestion liés à l'hébergement des sites et des boîtes aux lettres.
- Convention SAUR entretien des appareils de défense contre incendie.
- Subvention 2018/2019 pour sorties éducatives et jeux extérieurs au profit de l'OCCE – École publique de Brandivy.
- Contrat d'assurance général de la commune – Année 2019 à 2022.
- Délégations d'attributions du conseil municipal au maire – Complément de la délibération du 30 juin 2017.

La vie associative

La liste des associations

En raison de la parution tardive du bulletin, les articles (écrits en fin d'année 2018) n'ont pas été modifiés.

NOM DE L'ASSOCIATION	OBJET	PRÉSIDENT(E)	N° DE TÉLÉPHONE
A.S.B FOOT	Football	M. LE CORRE Pascal	02 97 66 72 74 / 06 84 89 79 21
SOCIÉTÉ DE CHASSE PRIVÉE DE BRANDVY	Chasse	M. LE CORRE Jean-Yves	06 42 19 04 48
VÉTÉRANS FOOT	Football	M. KERBART Christian	02 97 56 51 07
SOCIÉTÉ DE CHASSE DE KERGAL	Chasse	M. LE GOIC Michel	02 97 56 01 31
QUE DU BONHEUR	Fléchettes, billard	M. DREANO Nicolas	02 97 56 07 28
BREIZ IZEL	Véhicule 4x4 & motos tout-terrain	M. LAVENANT Patrice	02 97 57 59 42
LES POUSSÉS-CAILLOUX	Randonnée	Mme IMBAULT Geneviève	02 97 56 04 08
ZÉNITUDE	Pilate, zumba, hip-hop, piloxing, step	Mme DANIBO Céline	02 97 56 02 64
UN INSTANT POUR SOI	Yoga	Mme DURUPT Stéphanie	06 79 51 06 61
COMITÉ D'ORGANISATION SPORTIF BRANDIVIEN	Événements sportifs & culturels	M. LE GARGASSON Claude	02 97 56 05 40 / 02 97 56 07 85
GROUIAD EID ARHOUAH EH BREDEUI	Culturelle	Mme PASCO-LORHO Catherine	02 97 56 12 87 / 02 97 56 12 84
AMICALE LAÏQUE	École	M. GEORGEAULT Julien	06 03 86 31 58
PROMOTION DE LA VIE DE LA PAROISSE	Religieuse	M. LAIGO Jean-François	06 81 84 70 06
COMITÉ DES FÊTES	Organisation événements	M. EVANNO Loïc	07 83 94 11 67
U.N.A.C.I.T.A.	Militaire	M. DANO Pierre	02 97 56 03 39
LES AÎNÉS DU GOLHER	Domicile partagé	Mme DERIAN Marie-Claude	02 97 56 02 46 / 06 76 57 07 60
AMICALE MILITAIRE DU LOCH	Militaire	M. LOUIS Patrick	02 97 56 08 28 / 06 78 24 70 46
LES FÉES FEUILLES	Autour des plantes	Mme MARTY Jeanne	09 84 53 56 22 / 06 34 74 78 35

L'agenda 2019

19, 20 & 21 avril 2019	FESTIVAL DE CORNOUAILLE	Grouiad eid arhoah
27 avril 2019	CHASSE À L'ŒUF	Amicale Laique
4 & 5 mai 2019	MOTORSHOW	Comité des Fêtes
5 mai 2019	GRAND PRIX CYCLISTE	COSB
8 mai 2019	COMMÉMORATION	Mairie
9 juin 2019	CONCOURS DE PÊCHE	COSB
16 juin 2019	KERMESSE	L'école de la Petite Colline
22 juin 2019	CÉRÉMONIE À LA STÈLE	Amicale Militaire du Loch
28 juin 2019	SOIRÉE CONCERT	COSB
29 juin 2019	SPECTACLE	Zénitude
29 juin 2019	CONCOURS DE PÉTANQUE	Amicale Militaire du Loch
24 & 25 août 2019	PARDON DE LA GROTTÉ	Promotion de la vie de la paroisse
30 août 2019	SOIRÉE CONCERT	COSB
31 août 2019	BAZEILLES	Amicale Militaire du Loch
14 & 15 septembre 2019	FÊTE DE L'ÉTANG	Comité des Fêtes
20 octobre 2019	REPAS DES AÎNÉS	CCAS

La vie associative

Grouiad eid arhoah e Bredeùl

En route pour une nouvelle saison !

Peut-être pouvons-nous reparler de l'intitulé de notre association : racines pour demain à Brandivy, ou comment pouvons-nous nous enraciner dans notre commune, avoir envie d'y vivre, de la faire vivre en nous appuyant sur son histoire, sur l'histoire et la culture de ses habitants, en échangeant avec les plus anciens d'entre nous, ceux qui sont notre mémoire. Notre but est de partager un pan de cette culture locale qui est bien plus riche que l'on peut le croire si on ne s'arrête pas un peu pour y voir de plus près.

En 2017-2018, nous sommes allés en Cornouaille durant le week-end de Pâques, et bien sûr, nous avons organisé plusieurs veillées chantées au bar du Bobay.



Le festival Aberfest

34 personnes ont été reçues dans des familles de Falmouth et de toute la Cornouaille. Une première soirée le vendredi soir a permis aux participants de rencontrer leur famille d'accueil. Le samedi nous avons partagé des animations dans les pubs. Un ceili a rassemblé tout le monde le soir. Le dimanche nous nous sommes rassemblés pour un après-midi de jeux. Bien sûr, un ceili-fest-noz a clôturé la journée. Le lundi, Ron's day, nous avons visité une micro-brasserie, après avoir marché dans une ancienne forge, perdue dans un magnifique bois. C'est dans un pub que s'est terminé le festival, avec, notamment, le fameux « miracle »... En 2019, le festival Breizh-Kernow aura lieu à Brandivy. Si vous avez envie de recevoir des Cornouaillais, de participer au festival, n'hésitez surtout pas. Prenez contact avec l'association.

Les veillées chantées.

De nouvelles veillées chantées auront lieu en cette nouvelle année d'activités... Si vous désirez partager ces moments conviviaux, et intergénérationnels, rejoignez-nous le dimanche 9 décembre, à 15 heures. Pour les « filaj » suivants, consultez vos journaux.

Le chant a toujours fait partie intégrante de la vie quotidienne. C'est un de ces petits bonheurs qui font la vie plus gaie. Et le répertoire breton est d'une étendue assez extraordinaire. Nul besoin d'être un grand chanteur... Tout le monde participe à son niveau... C'est le répertoire de chant traditionnel qui est exploré, et c'est principalement du chant à répondre... En français et en breton... Parfois des histoires sont racontées.



Deux numéros de téléphone pour de plus amples informations :
Contact : PASCO Catherine ☎ 02 97 56 12 87 ou 02 97 56 12 84

Comité d'Organisation Sportif de Brandivy

Pour l'année 2018, le COSB a continué sur son excellente dynamique. Tout d'abord, avec les courses cyclistes qui se sont déroulées le 6 mai au cœur du bourg de Brandivy, avec la participation de 200 coureurs. Puis, le 20 mai, avec le concours de pêche à l'étang de Coët Cuhan avec de très bons retours. Et enfin, le 25 novembre, avec l'organisation du Championnat Départemental de cyclo-cross de l'étang de la Forêt en partenariat avec l'Étoile Cycliste Pluvignoise.

Ces manifestations seront renouvelées en 2019 :

- 5 mai : courses cyclistes dans le centre bourg.
- 9 juin : concours de pêche à l'étang de Coët Cuhan
- novembre (date non connue) : cyclo-cross à l'Étang de la Forêt.

Nouveauté : Le COSB organisera également 2 soirées concerts avec des groupes musicaux. Ces soirées se dérouleront place de l'église et auront lieu le :

- 28 juin à partir de 18 h 30 : 1 groupe de musiques irlandaises et 1 groupe de musiques bretonnes
- 30 août à partir de 18 h 30 : 1 groupe de musiques brésiliennes et 1 groupe de musiques bretonnes

Le COSB remercie les bénévoles et les services municipaux qui ont permis le bon déroulement des différents événements.



Contact : LE GARGASSON Claude ☎ 02 97 56 05 40 ou 02 97 56 07 85

La vie associative

Un instant pour soi

L'association **UN INSTANT POUR SOI** propose des cours de YOGA pour tous les niveaux, quelle que soit la souplesse ou les habitudes sportives.

La pratique régulière du yoga permet de retrouver une tonicité musculaire sans effort violent. Le yoga (re)donne de l'énergie et favorise le bien-être. La pratique physique apaise le mental, le yoga y participe naturellement.

L'association **UN INSTANT POUR SOI** propose plusieurs cours :

Le **mercredi** (sauf vacances scolaires et jours fériés) :

- BIEUZY LANVAUX à 9h00 - nouvelle salle Kozh Kastel (près du stade)

- **BRANDIVY à 19h00 - salle de motricité de l'école**

- BIEUZY LANVAUX à 20h30 - nouvelle salle Kozh Kastel (près du stade)

Un cours d'essai sans engagement est proposé à tout moment de l'année.

Contact : DURUPT Stéphanie ☎ 06 79 51 06 61
Site web : <http://un-instant-pour-soi.wix.com/uninstantpoursoi>

Les Pousse-Cailloux

Vous aimez la randonnée ? N'hésitez pas à nous rejoindre le mardi pour un parcours !

Entre terre et mer de 10 à 12 kms

Notre association a pour objet la pratique de la randonnée pédestre et est affiliée à la fédération française de la randonnée pédestre.

Les membres de l'association cotisent à la licence FFRD (responsabilité civile et accident corporel).

Cette adhésion est due pour la saison allant du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante. Il est nécessaire de fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique de la randonnée valable pour 3 ans pour les personnes de moins de 70 ans, au-delà le renouveler tous les ans.

Nous organisons chaque mardi une randonnée de 10 kms en moyenne avec un départ à 13h30 sur le parking face au cimetière.

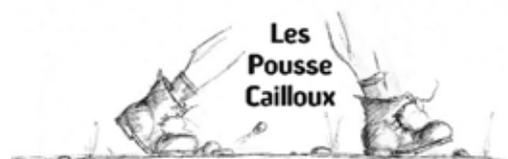
Pour la nouvelle saison 2018/2019, 7 nouveaux adhérents nous ont rejoints.

Les randonnées à la journée sont des moments très appréciés.

- Avril : Belle randonnée sur Quistinic où quelques gouttes de pluie n'ont pas altéré la bonne humeur dans des paysages vallonnés suivit d'un repas au restaurant et de poursuivre l'après-midi une randonnée digestive sur le chemin de halage du Blavet.

- Juin : Belle randonnée sur l'île d'Arz sous un soleil resplendissant.

- Début Juillet : belle randonnée à Damgan entre terre et mer à l'initiative d'une adhérente.



Contact : IMBAULT Geneviève ☎ 02 97 56 04 08

L'Amicale Militaire du Loch

L'amicale Militaire du Loch suit son petit chemin, regroupant actuellement vingt adhérents, dont une majorité d'anciens Troupes de Marine, deux sapeurs-pompiers professionnels, un marin et notre dernier adhérent, Monsieur Didier ROZE, colonel en retraite du Service des Essences des Armées et président du Souvenir Français de PLUVIGNER.

Les activités se sont succédées, commémorations habituelles du souvenir sur la commune, de la fin des combats en Afrique du Nord le 5 décembre 2017 à Vannes, de l'hommage aux aviateurs américains du B 17 tombé en forêt de CAMORS, des combats de Bazeilles le 1^{er} septembre suivie d'un repas auprès du château de la Granville.

Nos projets pour 2018 ont aboutis :

- La cérémonie organisée le 30 juin à la stèle de la Forêt, avec la présence de douze drapeaux d'associations patriotiques, des enfants de l'école de la Petite colline de BRANDIVY qui ont interprété « le Chant des Partisans », a permis de rendre hommage aux patriotes tombés à cet endroit en 1944.
- Une délégation accompagnée du drapeau de l'amicale s'est déplacée à BAZEILLES près de SEDAN dans les Ardennes à la commémoration nationale des combats de BAZEILLES en présence des autorités civiles et militaires et de trente-trois drapeaux dont trois Belges.

Notre calendrier 2019 est aussi bien chargé :

Participation à l'inauguration du monument aux morts des OPEX a THEIX le 9 mars, armistice du 8 mai 1945 à BRANDIVY, hommage aux morts d'Indochine et de Corée le 8 juin à LAUZACH, le 22 juin 75^{ème} anniversaire pour l'hommage aux patriotes tombés à la Forêt, le 13 juillet hommage aux fusillés au fort de PENTHIEVRE, commémoration des combats de Bazeilles et cérémonie de l'armistice du 11 novembre 1918 à BRANDIVY et le 5 décembre commémoration de la fin des combats en Afrique du Nord à VANNES.

Nous organiserons également notre galette des rois le 9 février 2019, notre assemblée générale aura lieu le 13 avril et notre traditionnel concours de pétanque se tiendra le samedi 29 juin.

Nous aspirons pour l'année 2019 à nous rendre en délégation avec notre drapeau aux cérémonies nationales de Bazeilles organisées à FREJUS, afin d'y représenter notre commune.

Nous vous rappelons que les portes de l'amicale sont grandes ouvertes pour toute personne ayant appartenu à l'institution militaire sous quelque forme que ce soit et désirant nous rejoindre.



Contacts : LOUIS Patrick ☎ 06 78 24 70 46 / RYDER Gérald ☎ 06 26 93 55 72

La vie associative

L'association pour la promotion & la vie de la paroisse

42^{ème} Pardon de Notre Dame de Lourdes

Dès le vendredi 24 août, des bénévoles ramenaient le matériel nécessaire à l'organisation des repas et aux démonstrations de danse. Et dès le samedi, tout le monde s'activait pour le montage des chapiteaux et de la scène et la traditionnelle corvée de pluches.

Le dimanche, le soleil brillait au-dessus de la chapelle, accueillant les fidèles, dont le cercle Yaouankiz Gregam, qui participaient à la messe célébrée à 11h à la chapelle. L'évêque ayant décliné l'invitation effectuée l'année dernière pour les 20 ans de la chapelle, et en l'absence du père Faustin Buyali, c'est le père Ghislain Luhito qui officiait. Et les fidèles apprécèrent l'humour dont il fit preuve lors de cette célébration. Comme il est habituel lors de cette cérémonie, certains fidèles suivirent la messe depuis l'extérieur où des bancs avaient été installés. Chacun d'eux put admirer la chapelle dont la peinture avait été refaite pour ce vingtième anniversaire.

Dès 13h, ce sont plus de 250 convives qui étaient attablés dans la salle polyvalente et sous le chapiteau adjacent. Le repas, servi à l'assiette comme à l'accoutumée, fut apprécié de tous. Des retardataires arrivèrent au compte-gouttes jusque vers 13h30. Au total, ce fut près de 270 repas qui furent servis par les bénévoles pendant que deux sonneurs donnaient l'aubade. Et plus de 70 repas furent livrés à domicile aux personnes ne pouvant se déplacer.

Le cercle celtique Yaouankiz Gregam a animé l'après-midi, pendant que les plus courageux des fidèles entamaient une descente digestive vers la chapelle pour assister aux vêpres de 16h00, alors que les nuages se faisaient menaçants.

Une journée festive pour laquelle la pluie eut le bon goût d'attendre qu'elle se termine.



Contact : LAIGO Jean-François ☎ 06 81 84 70 06

Zénitude

Pour cette nouvelle saison sportive Zénitude fait « peau neuve » et change son logo !

Zénitude devient Zénitude fitness !

Rejoignez-nous, n'hésitez plus !! Le sport qui vous convient est LÀ ! Venez-vous défouler, vous muscler, vous étirer et surtout vous vider la tête !



Alan et Audrey vous proposent :

- Le mardi : - Pilates de 18h à 19h et de 19h à 20h (inscriptions closes)
- Zumba adultes de 20h à 21h.
- Le mercredi : - Zumba kid's (5 ans à 7 ans) de 17h à 17h45 ;
- Zumba Kid's (8 ans et plus) 17h45 à 18h45 ;
- Piloxing-strong 19h à 20h.
- Le jeudi : une nouveauté le circuit training de 19h à 20h.
- Le vendredi : Step de 19h à 20h.

Tous nos cours se déroulent à la salle polyvalente de Brandivy.

Des matinales sont également proposées quelques dimanches matin.

Ta seule limite c'est toi-même, ne limite pas tes défis, défis tes limites... !



Contact : zenitude.brandivy@gmail.com

La vie associative

Comité des Fêtes de Brandivy

Le comité des fêtes et ses temps forts en quelques dates pour cette année 2018 !!

La fête de la musique en Juin, la fête de l'étang en Juillet et Motor Show en Septembre !

D'autres moments festifs sont programmés pour l'année 2019.

La troisième édition de la fête de l'étang, avec en nouveauté, des jeux inter-communes, suivi d'un dîner et soirée dansante!! En date du samedi 14 septembre 2019.

Motor Show, exposition de voitures, motos et autres... Ayant «un certain âge», un « vécu » !! En date du dimanche 5 mai 2019.

Nous proposons à la location, structure gonflable, vaisselle, barnum, chapiteau...

Contact : comite.fete.brandivy@gmail.com



Vacances et familles

Depuis 1995, les bénévoles Brandiviens de cette association ont accueilli 69 familles soit 387 personnes. Cet été 2 familles ont séjournées au camping de Pluvigner. Elles ont apprécié le calme de ce camping et les activités proposées par l'association notamment le pédalo à l'étang de la forêt, mais aussi Kingoland à Plumelin... et les visites en bord de mer. L'association a pour but de permettre à des familles modestes d'acquérir une autonomie par le biais des vacances. Xavier LE BRUN en est le délégué régional et Monique URIEN la responsable de l'antenne du Morbihan.



Contact : ☎ 02 97 54 10 14

La vie au domicile partagé du Golher

Pour les 8 résidentes qui y vivent la vie s'écoule paisiblement entourée par le personnel qui leur apporte attention et sécurité.

Sur 24 heures 5 salariées interviennent (2 le matin, 2 l'après-midi et 1 la nuit).

Elles collaborent avec les infirmières pour le confort de chacun.

En intervenants extérieurs, les résidentes accueillent aussi leur médecin, leur kiné, la coiffeuse et même une esthéticienne, une pédicure. De temps en temps, nous sommes sollicités pour recevoir des stagiaires. Dans le cadre de leurs études ces personnes viennent découvrir les professions de santé ; ils nous sont adressés par les écoles d'Auray, Vannes, Locminé et pour les adultes par pôle emploi ou des associations de réinsertion professionnelle suite à des licenciements ou des reconversions.

Très régulièrement de beaux moments de convivialité sont organisés par le personnel et les bénévoles qui gèrent ce domicile partagé.

Chaque jour, il y a la lecture du journal, le loto, les promenades, les confections de pâtisseries, le tricot.

Régulièrement, les dames accueillent des chorales.

Depuis quelque temps, une fois par mois elles reçoivent des bénévoles de la bibliothèque de Grand Champ qui apportent un large choix de lecture et même à gros caractères pour ceux qui le souhaitent.

Récemment Yvan (Oiseleur Fauconnier) est venu donner du bonheur à tous avec ses oiseaux (callopsittes, perruches, pigeons culbutant...), il était accompagné de Luc, chanteur-guitariste. Tous deux ont promis de revenir à Brandivy très vite.

Merci aux visiteurs qui viennent partager ces beaux moments de convivialité avec les résidentes. La maison est ouverte à tous pour les jeux, les conversations, les dégustations de cafés et gâteaux.



Repas des Aînés : le 21 octobre 2018

Le repas annuel offert par le CCAS a réuni 80 convives entourés par de nombreux bénévoles dont un petit groupe de jeunes qui sont venus prêter main-forte pour le service.



Marie-Joëlle BOURHIS a tendu le micro à quelques bons chanteurs de l'assemblée en alternance avec le groupe de chants de marins « Le vent dans les voiles » du Bono.

Nos doyens sont :- Madeleine PRISSET (97 ans) ;
- Aimé BOURHIS (92 ans) ;
- Mélanie DÉRIAN (95 ans) qui est à Auray pour le moment, elle est venue partager ce délicieux repas avec ses amis Brandiviens.

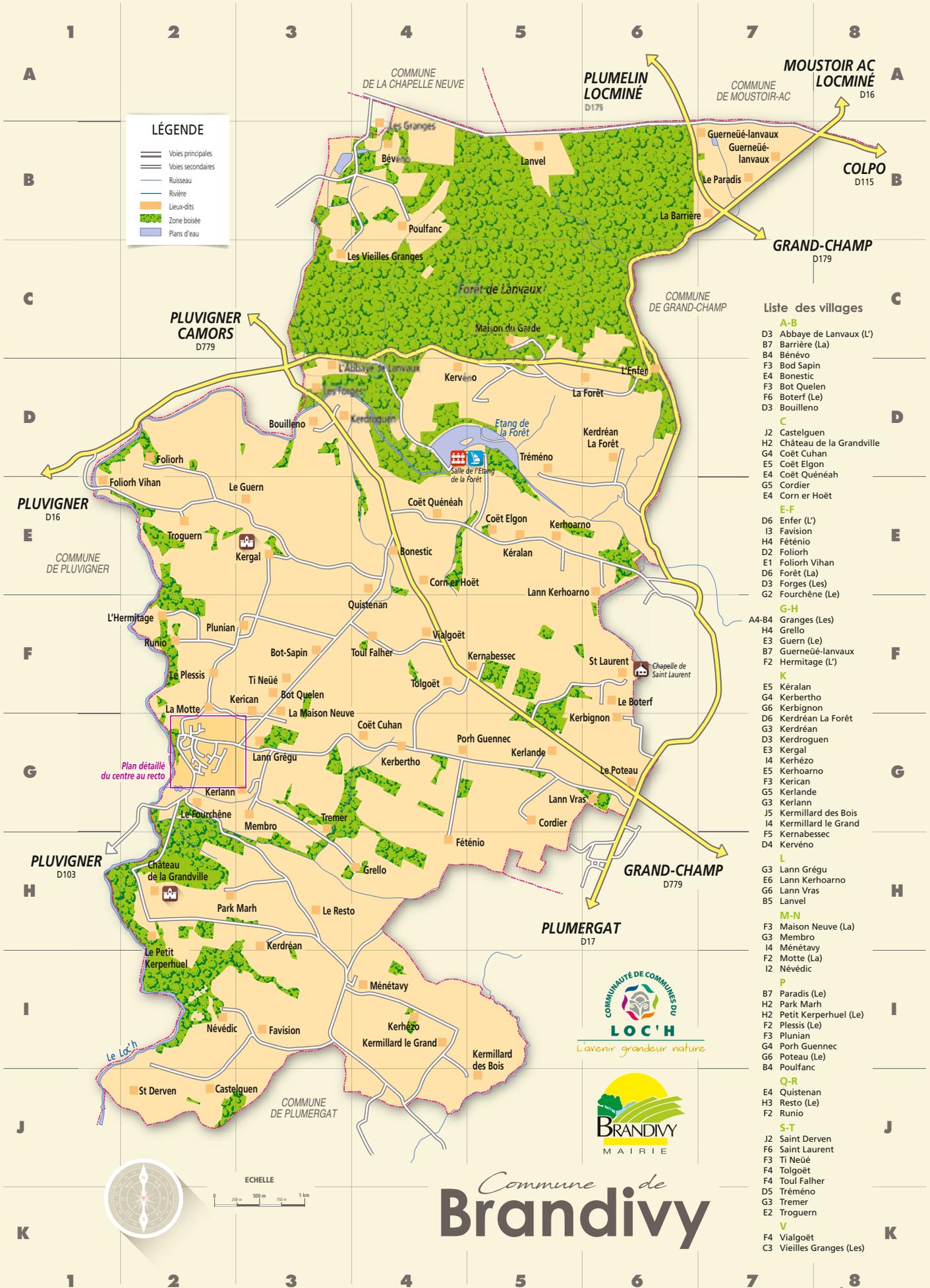
Rendez-vous en octobre 2019 !



GRAPHICOM, concepteur & réalisateur de ce plan, décline toute responsabilité en cas d'erreur ou d'omission. Reproduction totale ou partielle interdite - Edition 2018 - www.graphicom.tn.fr

Cartographie : GRAPHICOM - 02 40 65 40 80





LÉGENDE

- Voies principales
- Voies secondaires
- Ruisseau
- Rivière
- Lieux-dits
- Zone boisée
- Plans d'eau

- Liste des villages**
- A-B**
 - D3 Abbaye de Lanvaux (L')
 - B7 Barrière (La)
 - B4 Bénévo
 - F3 Bod Sapin
 - E4 Bonestic
 - F3 Bot Quelen
 - F6 Boterf (Le)
 - D3 Bouilleno
 - C**
 - J2 Castelguen
 - H2 Château de la Grandville
 - G4 Coët Cuhann
 - E5 Coët Elgon
 - E4 Coët Quéneah
 - G5 Cordier
 - E4 Corn er Hoët
 - E-F**
 - D6 Enfer (L')
 - I3 Favision
 - H4 Féténio
 - D2 Foliorth
 - E1 Foliorth Vihan
 - D6 Forêt (La)
 - D3 Forges (Les)
 - G2 Fourchène (Le)
 - G-H**
 - A4-B4 Granges (Les)
 - H4 Grello
 - E3 Guern (Le)
 - B7 Guerneüé-lanvaux
 - F2 Hermitage (L')
 - K**
 - E5 Káralan
 - G4 Kerbertho
 - G6 Kerbignon
 - D6 Kerdreán La Forêt
 - G3 Kerdreán
 - D3 Kerdroguen
 - E3 Kergal
 - I4 Kerhêzo
 - E5 Kerhoarno
 - F3 Kerican
 - G5 Kerlande
 - G3 Kerlann
 - J5 Kermillard des Bois
 - I4 Kermillard le Grand
 - F5 Kernabessec
 - D4 Kervéno
 - L**
 - G3 Lann Grégu
 - E6 Lann Kerhoarno
 - G6 Lann Vras
 - B5 Lanvel
 - M-N**
 - F3 Maison Neuve (La)
 - G3 Membro
 - I4 Ménétaury
 - F2 Motte (La)
 - I2 Névédic
 - P**
 - B7 Paradis (Le)
 - H2 Park Marh
 - H2 Petit Kerperhuel (Le)
 - F2 Plessis (Le)
 - F3 Plunian
 - G4 Porh Guennec
 - G6 Poteau (Le)
 - B4 Poulfanc
 - Q-R**
 - E4 Quistenan
 - H3 Resto (Le)
 - F2 Runio
 - S-T**
 - J2 Saint Derven
 - F6 Saint Laurent
 - F3 Ti Neüé
 - F4 Tolgoët
 - F4 Toul Falher
 - D5 Tréméno
 - G3 Tremer
 - E2 Troguern
 - V**
 - F4 Vialgoët
 - C3 Vieilles Granges (Les)



Commune de
Brandivly

Il y a 100 ans... La Victoire

Le 11 novembre cette année nous a donné l'occasion de commémorer plus spécialement le centenaire de la victoire lors de la grande guerre de 1914/1918.

À 11h30, comme cent ans plutôt, les cloches ont sonnées à la volée pour annoncer la grande nouvelle de la fin de ce terrible conflit.

Les associations d'anciens combattants, les élus de la commune, les enfants de l'école de la petite colline et la population précédés par les drapeaux, se sont alors dirigés en cortège, vers le monument aux morts afin d'y honorer les cinquante-sept Brandiviens morts pour la France tout au long de cette guerre.

Après le dépôt de gerbe, la sonnerie aux morts et l'hymne national repris en chœur par l'assistance, les enfants ont récité des textes préparés pour cette cérémonie ou nous avons pu assister à une remise de décoration.

Le vin d'honneur de la municipalité dans la salle polyvalente était agrémenté par l'exposition réalisée pour la troisième année consécutive par les enfants de notre école. Au travail des années précédentes est venu s'ajouter celui de cette année scolaire, le tout exposé sur des grilles et accompagné par la présentation de divers souvenirs de la grande guerre réunis et présentés par l'Amicale Militaire du Loch.



Spectacle chanté et conté

UNE PREMIÈRE AU JARDIN DE CORNOUAILLES,

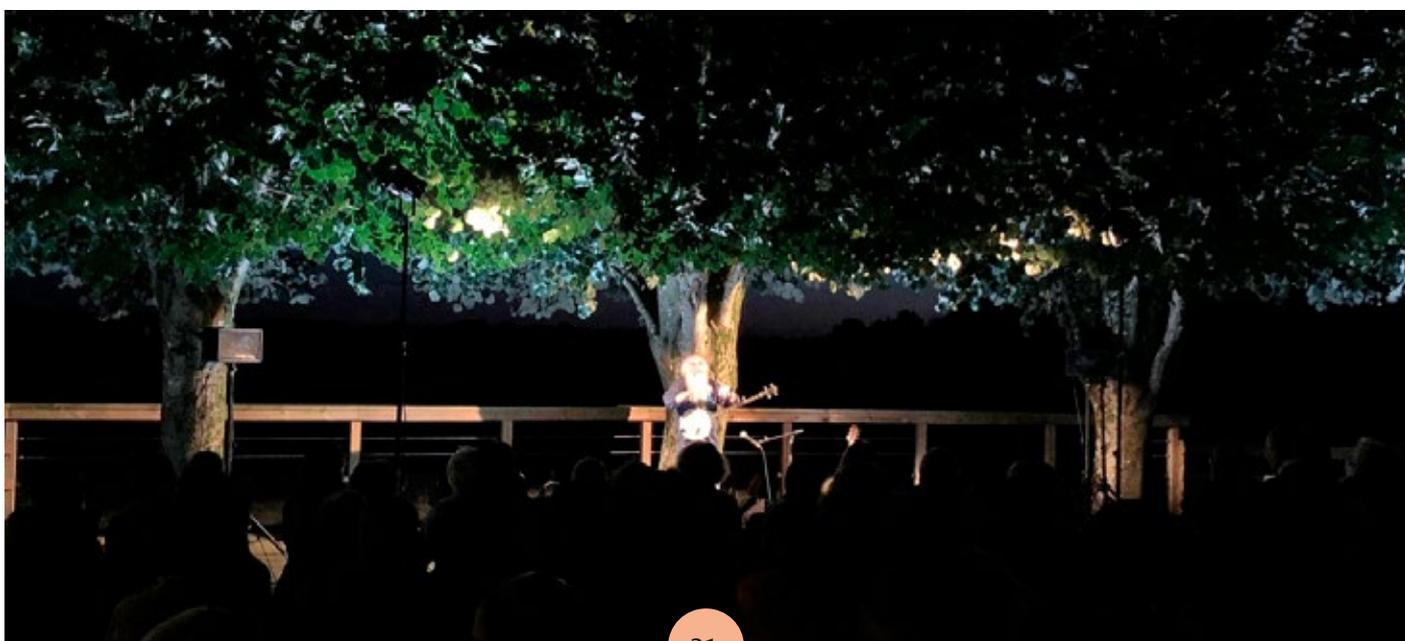
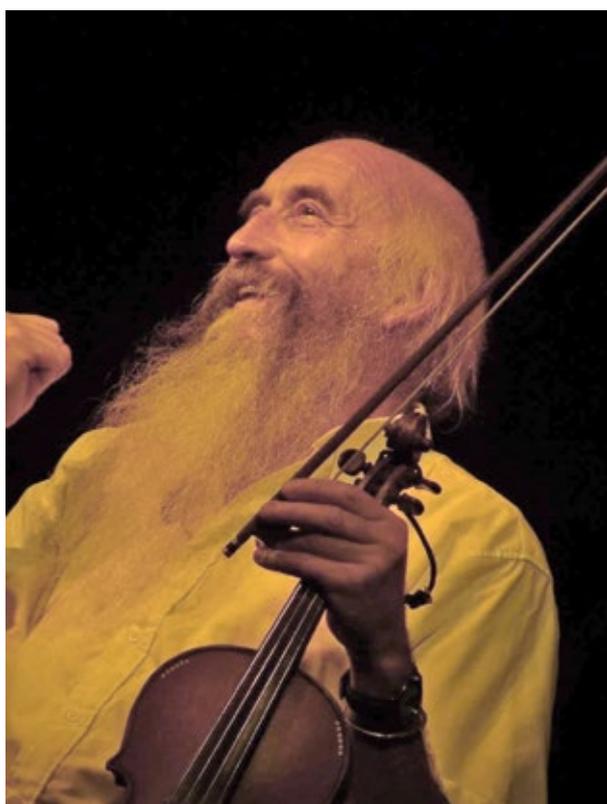
250 personnes ont répondu présent à l'invitation de la municipalité dans ce lieu d'expression culturelle qu'est le jardin de Cornouailles : 2 h 30 d'histoires contées par Patrik EWEN, barde des temps modernes.

Les hommes racontent des histoires, leur histoire. Il arrive cependant qu'elle reste tapie dans un coin de la tête ou du cœur sans pouvoir se libérer. Or, c'est pourtant cette faculté de s'évader, de rêver, qui colore notre vie des plus impossibles nuances. Les conteurs d'histoires ne sont rien d'autre que l'humble étincelle qui convoque les grands feux dont nos âmes se réchauffent et s'éclairent.

Patrik porte le cheveu blanc et les yeux neufs sur les hommes et leur histoire qu'ils traînent derrière eux. D'abord on rit jusqu'au grenier, jusqu'à la cave de nos enfances mais jamais aux dépens de l'autre, toujours avec le petit garçon d'autrefois qui montait l'escalier de ses rêves quatre à quatre et sur les mains quand nous étions grands d'être petits...

Inoubliable soirée d'été ! Un grand merci aux bénévoles d'avoir assuré le service d'ordre et la circulation. Merci également au Comité de Fêtes d'avoir tenu la buvette en fin de soirée qui nous a permis de partager le verre de l'amitié.

À très bientôt au Jardin pour de prochains rendez-vous.



La vie autour de l'école

L'école publique "La Petite Colline"

Une nouvelle année scolaire vient de commencer à l'école « La petite colline ». 112 enfants viennent en classe tous les jours, 7 élèves supplémentaires viendront dès le mois de janvier 2019 grossir les effectifs. Ils sont accueillis par une équipe de 6 enseignants dont trois viennent d'arriver au mois de septembre Madame LE DREAN dans la classe des CM1-CM2, Madame MOIZAN et Madame VILAIN dans la classe des CE1-CE2.

La directrice, Madame CANUT, a pris une retraite bien méritée au mois de juillet dernier et est remplacée par Madame MOIZAN.

Cette année scolaire est guidée par le thème du développement durable, commun à toutes les classes. Chaque enseignante va mettre en place des projets qui s'articulent autour de ce thème aussi sérieux qu'intéressant à traiter. L'objectif étant de sensibiliser les enfants à la fragilité de notre planète et au besoin d'en prendre soin.

En premier lieu, les élèves ont le droit à des séances de musique qui aboutiront à l'enregistrement d'un CD. « La légende du Colibri » est le point de départ de cette idée artistique.

Les élèves des classes de maternelle et ceux de cycle 3 vont se rendre au cinéma une fois par trimestre.

La classe de CP se rendra aussi en bord de mer étudier le milieu et plus particulièrement la laisse de mer (ce que laisse la mer lorsqu'elle se retire). Elle se rendra également à la Cité de la voile de Lorient pour participer à une visite guidée et un atelier « Eco-navigation pour une mer plus propre » ;

Les classes de CP et CE1-CE2 se rendront à Lizio dans l'univers poétique du « poète ferrailleur » admirer sculptures, machines, engins... fabriqués à partir de matériaux de récupération.

Après les fêtes de fin d'année, les enfants de maternelle se lanceront dans l'apprentissage de danses traditionnelles bretonnes pour rencontrer et partager ces danses avec des élèves d'autres écoles lors d'un bal.

Les CM réaliseront des défis dans le cadre du projet « Recyclum » basé sur le recyclage des lampes.

D'autres projets verront également le jour au sein des classes au cours de l'année.



Le Noël des enfants



Le vendredi 21 décembre, les 117 enfants de l'école de la petite colline ont reçu la visite du père et de la mère Noël.

Ils ont été gâtés en cadeaux choisis par les enseignants avec un budget alloué par la mairie et ont partagé un goûter servi par les nombreux bénévoles présents.



1, 2, 3 Histoires à croquer

La 10^{ème} édition d'1, 2, 3 histoires à croquer s'est déroulée du 19 au 23 novembre 2018 sur les communes de l'ancien canton de Grand Champ.

Au programme : venue d'auteurs, spectacles, lectures.

Cette manifestation est préparée par les bibliothécaires des différentes communes et par une élue de Brandivy en collaboration avec Annaïg BILLARD, chargée d'actions culturelles à Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, financeur.

À Brandivy, le 19 novembre, Céline LAMOUR-CROCHET, auteur-illustratrice a fait une animation très appréciée auprès de 2 classes.

Le 22 novembre Florence ARNOULT a offert un spectacle de toute beauté « Tap Tip Top » à 60 enfants, 3 enseignants et 2 élèves.

Le dimanche 25 novembre, les familles qui le souhaitent, sont venues à Grand Champ lors de ce salon du livre jeunesse, rencontrer les auteurs.

Un très large choix d'ouvrage pour les jeunes était proposé au public.



Des repas hauts en couleur à la cantine !

La cantinière, Audrey, accueille les enfants de l'école le lundi, mardi, jeudi et vendredi et leur propose des repas variés toute l'année. Ces délicieuses photos en témoignent !



Infos diverses

Économiser l'eau au quotidien, c'est bon pour la ressource et le porte-monnaie



Chaque année, près de 30 millions de m³ d'eau sont prélevés sur notre bassin-versant dont environ 80% dans la rivière du Blavet, le reste provenant de captages souterrains. **Les situations de sécheresse de 2016-2017 ainsi que les déficits pluviométriques observés cet été 2018 nous montrent que cette ressource n'est pas inépuisable.** Au niveau national, au 25 septembre dernier, 60 départements étaient concernés par un arrêté limitant certains usages de l'eau et 5 dont les Côtes d'Armor étaient en vigilance. Ces situations risquent de devenir plus fréquentes dans les années à venir.

Aussi est-il plus que jamais nécessaire que chacun se penche sur son propre comportement face à l'utilisation de l'eau et sur ses niveaux de consommation. En plus, moins d'eau consommée, ce sont moins d'euros dépensés.

La comparaison de chiffres de consommation indique que des marges d'économies existent.

Exemples : certaines familles de 4 personnes consomment 90 m³/an, d'autres en consomment 140, voire plus, soit une différence de 50 m³ qui peut coûter jusqu'à 235 €/an* ! La consommation moyenne observée sur le bassin-versant est de 35 à 40 m³/personne/an. L'objectif de 20 à 25 m³ est possible et plus facile à atteindre qu'on ne le croit... **Cela commence par une prise de conscience qui va petit à petit imprégner nos comportements quotidiens qui deviendront, à terme, des réflexes et des habitudes. En complément, la surveillance et l'installation de petits équipements hydroéconomes peuvent très vite générer des économies sans perte de confort.**



AVEC CES ACTIONS, LA RESSOURCE S'EN PORTERA MIEUX ET VOUS RÉDUIREZ VOTRE FACTURE D'EAU ET D'ÉNERGIE (EAU CHAUDE)

* Les coûts sont calculés sur la base des prix moyens suivants :
Eau froide : 4,70 € TTC/m³ comprenant la distribution et l'assainissement
(Pontivy Communauté, 2016) ; Eau chaude : 7 € TTC/m³

Sources : Eau & Rivières de Bretagne ; SAGE Mayenne ; SAGE Gironde



Collecte des encombrants

Pour se débarrasser de déchets encombrants, Golfe du Morbihan - Vannes agglomération organise trois collectes par an sur la commune. L'inscription est obligatoire au **02 97 68 33 81**. La prochaine collecte aura lieu en février avec une **inscription possible jusqu'au jeudi 14 février midi**. Deux autres sessions d'enlèvement auront lieu en mai et en septembre.

Cette collecte concerne les objets volumineux (litterie, meubles démontés, gros électroménager), dans la limite de 1m³ par enlèvement. Les déchets doivent être déposés en bordure de voie publique la veille au soir précédent le jour annoncé de la collecte.

Trois collectes ont lieu sur la commune, avec trois dates butoirs pour s'inscrire :

- jeudi 14 février ;
- jeudi 23 mai ;
- jeudi 26 septembre.

Tout dépôt d'encombrant n'ayant pas fait l'objet d'une inscription sera considéré comme un dépôt sauvage, il ne pourra être collecté par l'agglomération et sera susceptible de faire l'objet d'une verbalisation et d'un nettoyage facturé par la commune.

Contact : 02 97 68 33 81 - www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh

Déchets verts : Quelles options pour s'en débarrasser ?



Taille de haies, branchages, feuilles mortes... Si vous souhaitez les jeter en déchèterie, sur cette période de forte affluence et pour faciliter les dépôts, il est conseillé de se rendre à Saint-Avé. Récemment réhabilitée, elle dispose d'une plateforme au sol de 1600 m² pour faciliter le dépôt des végétaux et gravats.



Des travaux de réaménagement de la déchèterie de Locmaria-Grand-Champ sont prévus, de manière à vous permettre d'accéder de nouveau à la plateforme végétaux fin février au plus tard. Autre solution : le broyage. Golfe du Morbihan-Vannes agglomération organise plusieurs opérations au sein des communes du territoire. Gratuite, les participants peuvent repartir avec le broyat généré pour enrichir le sol de leur jardin. Le volume de broyage est limité à 2m³ par foyer.

Le broyage est également possible à domicile pour 33 €/heure (3h de broyage maximum). Dans ce cadre, le voisinage peut aussi se regrouper pour organiser une session collective.

Contacts & Inscription : ☎ 02 97 68 33 81
ou formulaire en ligne sur le site : golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh

Déchets amiantés

L'agglomération propose un service de destruction des déchets amiantés* sur inscription.



La procédure à suivre est la suivante :

1. Inscription obligatoire par téléphone au 02 97 68 33 81 ;
2. Retirer un sac de type "big-bag", au siège de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération. Cet emballage est le seul accepté pour l'élimination des déchets d'amiante liée.
3. Déposer ses déchets d'amiante dans le "big-bag" parfaitement fermé à l'adresse qui sera communiquée lors de l'inscription au pôle déchets de l'agglomération.
4. Rendez-vous, le jour préalablement fixé lors de votre inscription, à l'adresse de l'entreprise.

Nous précisons qu'une remorque est fortement conseillée pour l'apport du big-bag et faciliter le déchargement. Sans ce matériel, il vous sera demandé de décharger manuellement le sac.

Si la procédure ne respecte pas scrupuleusement les prescriptions indiquées dans la notice, qui vous sera jointe, le prestataire pourra refuser le dépôt.

**Service uniquement réservé aux particuliers habitant le territoire.*



Plan VÉLO

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de déplacements urbains (PDU) approuvé en février 2011, Vannes agglo s'était engagé à inciter à l'usage de véhicule « zéro émission de CO2 ».

Dans la continuité du dispositif mis en œuvre de septembre 2012 à décembre 2013, relatif à l'attribution de fonds de concours pour l'acquisition de vélos à assistance électrique (VAE) pour les particuliers, un nouveau dispositif a été mis en place à compter du 28 avril 2016 et étendu à l'ensemble des communes de Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération en date du 14 décembre 2017 selon les modalités suivantes :



La participation de la communauté d'agglomération s'élève à 25 % du coût du VAE, limitée à :

- 300 € par pièce pour les quotients familiaux inférieurs à 1 200 €
- 200 € par pièce pour les quotients familiaux compris entre 1 200 € et 1 600 €
- 100 € par pièce pour les quotients familiaux compris entre 1 600 € et 2 000 €
- aucune aide n'est attribuée pour les quotients familiaux supérieurs à 2 000 €

Les bénéficiaires sont :

- les habitants des 34 communes composant le territoire de Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération
- les salariés d'une entreprise de l'une de ces communes engagée dans un plan de mobilité

Attention, une seule subvention est accordée par personne pour une durée de 3 ans et non cumulable avec la prime versée par l'État.

CRÉACÉO, le transport à la demande

Quand voyager ?

En complément des lignes régulières, le service de transport à la demande CRÉACÉO propose une desserte des secteurs peu denses vers les lignes du réseau Kicéo :

- du lundi au vendredi entre 9h et 16h
- le samedi et pendant les vacances scolaires entre 9h et 18h

Comment fonctionne le service CRÉACÉO ?

À chaque commune correspond un ou plusieurs points de correspondance avec les lignes régulières du réseau Kicéo.

Où ?

Les déplacements sont possibles d'un arrêt CRÉACÉO à un point de correspondance CRÉACÉO / Kicéo en l'absence de transport régulier dans l'heure.

Pour qui ?

Pour tous, avec un ticket de bus (Ticket unité et Carnet 10 voyages) ou un abonnement (hors Scolaires). Les tickets autorisent la correspondance avec le réseau urbain dans l'heure qui suit l'oblitération.

Comment réserver ?

Chaque transport CRÉACÉO fait l'objet d'une réservation nominative, qui doit être enregistrée au plus tard une demi-journée avant le souhait de déplacement.

N'hésitez pas à **nous contacter au 02 97 01 22 88**, une conseillère en mobilité vous orientera vers la solution la plus adaptée et vous proposera un honoraire de transport, selon les contraintes de fonctionnement du service.

Vous pouvez réserver auprès de la Centrale de réservation de 8h à 17h du lundi au vendredi et de 8h à 12h30 le samedi matin



L'Opération Rénovée : des solutions et des aides pour vos travaux d'amélioration de l'habitat

Vous souhaitez :

- **réduire votre facture d'énergie, adapter votre logement aux besoins liés au vieillissement et aux handicaps,**
- **améliorer votre confort, augmenter la valeur patrimoniale de votre logement.**

Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération vous propose un accompagnement gratuit et indépendant tout au long de votre projet.

- Vous habitez une des 34 communes de l'agglomération
- Vous êtes propriétaire occupant
- Votre résidence principale a été construite il y a plus de 15 ans

Un guichet permettant de réaliser votre projet en toute sécurité grâce à un accompagnement étape par étape.

Pour vos travaux d'économie d'énergie

Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération a mis en place une aide financière dédiée à la rénovation thermique. Son montant est modulé en fonction de la performance énergétique estimée de votre projet et de vos revenus. La seule exigence est de suivre l'accompagnement proposé et de réaliser des travaux permettant d'atteindre au minimum 25% d'économie d'énergie.

Cette aide est cumulable avec les dispositifs nationaux : éco PTZ, crédit d'impôt et aides de l'Anah. L'agglomération intervient également dans le financement du diagnostic énergétique réalisé par un des bureaux d'études partenaires avant travaux, quels que soient vos revenus.

Pour vos travaux d'adaptation du logement aux besoins liés au vieillissement ou aux handicaps

Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération vous accompagne gratuitement dans vos projets :

- diagnostic à domicile par un ergothérapeute
- aide à la définition des travaux et à la constitution des dossiers de demande de subventions auprès de l'Anah, du Conseil départemental, des caisses de retraite et de l'agglomération.

Condition : être éligible aux aides de l'Anah.

ATTENTION : vous devez impérativement prendre contact avec opération Rénovée avant de démarrer les travaux.

Un accès facilité vers l'ensemble des services en lien avec l'amélioration de l'habitat.

Dans le cadre de votre projet de rénovation, vous aurez accès au siège de l'agglomération, à plusieurs services d'accompagnement gratuits :

- le service autorisations droits des sols :
 - conseils et dépôt d'une autorisation d'urbanisme
 - conseils d'un architecte sur votre projet
- l'espace autonomie seniors :
 - conseils et aides pour le maintien à domicile des personnes âgées
- l'espace info énergie du pays de Vannes :
 - conseils sur toute question liée à l'énergie



Un bon sol au potager

En fin d'année, pensez à préparer la prochaine saison pour votre potager. La vie du sol est un élément déterminant pour la santé des plantes.

Un sol compact, trop serré et imperméable, empêchera les plantes de s'épanouir. Au contraire, un sol meuble, aéré, dans lequel l'eau pénétrera sans effort permettra une bonne croissance et une bonne santé de vos plantes.



Pour ce faire, pensez à :

- **Utiliser du compost plutôt que des engrais minéraux** : le compost améliorera la fertilité et la vie du sol en stimulant l'activité des vers de terre et des micro-organismes.
 - **Déposer le compost directement sur le sol en surface** : les vers de terre remonteront le chercher, ce qui permettra au sol de l'assimiler.
 - **Couvrir votre sol pendant l'hiver** : après les récoltes, inutile de tout arracher ! Coupez les plantes en place sans les déraciner et ajoutez une bonne épaisseur d'autres "déchets" verts : restes de plantes, feuilles, broyats... Ainsi, votre sol sera protégé pour l'hiver et la décomposition des déchets verts permettra aux micro-organismes et aux vers de terre de poursuivre leur travail. Au printemps, il vous suffira d'enlever ce manteau hivernal pour découvrir un sol meuble, prêt à accueillir de nouvelles plantes ou vos semis.
- Finis le désherbage et le bêchage pénibles du potager au printemps : il n'y a plus qu'à semer, planter et patienter !

Pour en savoir plus sur le jardinage au naturel, consultez le site : www.jardinaunaturel.org

Article rédigé par la Mce, Maison de la consommation et de l'environnement - CTCR Bretagne 48 Bd Magenta - 35000 Rennes
02 99 30 35 50 - info@mce-info.org - www.mce-info.org



Attention aux faux sites administratifs

Certaines démarches administratives sont proposées gratuitement par l'administration française sur des sites officiels. Elles permettent, par exemple, de consulter le nombre de points restant sur un permis de conduire, de demander un extrait d'acte de naissance, une carte grise ou un extrait de casier judiciaire.

Rien n'interdit cependant à un professionnel, même basé à l'étranger, ne dépendant d'aucune administration publique, de proposer ce service moyennant une contrepartie financière. Pour faire face aux éventuelles arnaques, la DGCCRF (Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes) donne 6 conseils pratiques à suivre dans tous les cas :



- **Toujours consulter le site officiel de l'administration française www.service-public.fr** qui recense tous les sites de référence en fonction des documents souhaités ;
- **Se renseigner auprès des sites officiels** avant de passer une commande et de donner ses coordonnées bancaires à un professionnel ;
- **Consulter les mentions légales du site pour identifier sa nature et son exploitant**, lire attentivement les conditions générales de vente (CGV) qui constituent le contrat liant le professionnel et le consommateur ;
- Vérifier les adresses, les sites officiels de l'administration française se terminant par ".gouv.fr" ou ".fr" et non par ".gouv.org", ".gouv.com" ou "gouv". **Attention aussi aux sites commerciaux qui essaient de tromper les consommateurs en prenant l'apparence d'un site officiel** (usage du drapeau bleu-blanc-rouge, de la Marianne, référence à des ministères) ;
- **Se méfier des premiers résultats de recherche** qui ne mettent pas forcément en avant les sites officiels (les référencement payants sont toujours signalés sur les moteurs de recherche par le mot annonce) ;
- **Vérifier le caractère payant ou non de la prestation proposée.**

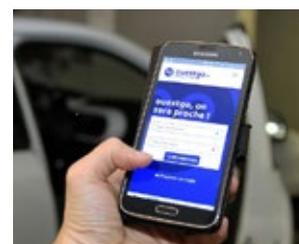
En cas de problème, vous pouvez prendre contact avec les **services de la DGCCRF** et les associations de défense des consommateurs de votre département. retrouvez les permanences des associations bretonnes sur www.mce-info.org, rubrique Pratique.

Covoiturage avec OUESTGO : on sera proche !

Nouvelle plateforme régionale pour le covoiturage de proximité, OuestGo met en relation gratuitement les covoitureurs du Grand Ouest. Les utilisateurs peuvent voir ou déposer des trajets selon trois types de covoiturage : quotidien pour des trajets domicile-travail ou les déplacements de loisirs ; événementiel à l'occasion de festival, concert ou encore matches ; et solidaire en cas de recherches d'emploi ou pour les personnes isolées.

D'ailleurs, en cas de difficultés pour trouver un covoitureur via la plateforme, OuestGo propose un accompagnement individualisé. Les covoitureurs ont aussi la possibilité de créer un événement ou une communauté d'intérêt correspondant à une organisation (association, entreprise, collectivité).

Cet outil est issu d'une initiative des collectivités bretonnes et ligériennes. L'agglomération y a rapidement adhéré afin que ses usagers puissent bénéficier d'une base de données mutualisée et pour faciliter leurs déplacements sur le territoire et au-delà.



Plus d'informations : www.ouestgo.fr

Maison des services au public

Située à Grand-champ, la Maison de services au public du Loc'h, baptisée Loc'h infos services, propose dans un même lieu un ensemble de services de proximité. Elle propose un accompagnement dans les démarches de la vie quotidienne. Elle accueille, conseille les usagers dans leurs démarches et les orientent vers les partenaires adaptés : information, social, emploi, formation, médiation.

■ EMPLOI

Point accueil emploi

Aide et accompagnement pour les démarches liées à l'emploi et à la formation : conseils dans l'élaboration de CV, la rédaction de lettre de motivation, mise en relation avec les entreprises locales.

Plus d'informations sur Point accueil emploi.

Pôle Emploi

Loc'h infos services informe sur les services proposés.

Mission locale

La mission locale assure les fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement pour aider les jeunes de 16 à 25 ans à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion sociale et professionnelle. Elle apporte des réponses aux questions liées à l'emploi, la formation, le logement ou la santé.

Consultation sur rendez-vous au ☎ 02 97 61 40 16

Insertion professionnelle

Accompagnement des personnes bénéficiaires du RSA.

Consultation sur rendez-vous au ☎ 02 97 66 45 36

Association intermédiaire Néo emplois

Accompagnement et mise en relation de demandeurs d'emploi en difficultés d'insertion.

Sans rendez-vous, le mercredi entre 9h et 12h

■ AIDE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

CAF, CPAM, MSA, CARSAT

Accompagnement et soutien aux démarches administratives : simulation d'aide, impression d'attestations, informations diverses.

■ INFORMATION ET MÉDIATION

Conciliateur de justice

Proposition de médiation dans les conflits civils ou commerciaux (problème de voisinage, différends entre propriétaires et locataires...)

Consultation sur rendez-vous, le 1^{er} et le 3^e vendredi du mois entre 9h30 et 12h.

Contact : ☎ 06 79 17 55 07

Assistant parlementaire

Audience auprès du collaborateur du député de la circonscription.

Sur rendez-vous le 4^e mardi du mois entre 14h et 17h. Contact : ☎ 02 97 07 92 66

Agence départementale d'information sur le logement (ADIL)

Conseils sur toutes les questions d'ordre juridique, financier ou fiscal ayant trait au logement.

Consultation sur rendez-vous, le 4^e vendredi du mois entre 9h et 12h.

Contact : ☎ 02 97 47 02 30

■ VIE SOCIALE

Point d'information jeunesse (PIJ)

Accueil et information sur : les métiers, les formations, le BAFA (brevet d'aptitudes aux fonctions d'animateur), le logement, la mobilité et mise en relation parents / baby-sitters.

Point accueil écoute jeunes (PAEJ)

Accueil, écoute de façon anonyme et orientation des jeunes âgés de 12 à 25 ans et leurs familles ayant des difficultés familiales, scolaires, professionnelles ou relationnelles.

Sur rendez-vous le mardi entre 16h et 18h. Contact : ☎ 06 48 60 62 40
D'autres permanences hebdomadaires sont organisées sur Elven, Questembert, Vannes.
Possibilité de rencontrer l'animatrice du PAEJ sur rendez-vous, en dehors des temps de permanences.

Service social

Une assistante sociale apporte information, conseils et soutien auprès des familles.

Consultation sur rendez-vous au ☎ 02 97 69 51 77

Espace autonomie seniors

Information et conseils sur le maintien à domicile pour les personnes âgées de plus de 60 ans, les structures d'accueil ainsi que l'accès aux droits.

Plus d'informations sur **espace autonomie seniors**.

Consultation sur rendez-vous le mercredi entre 9h et 12h. Contact ☎ 02 97 68 70 66

■ SERVICES À DOMICILE

AMPER

Sans rendez-vous, le mardi et le mercredi entre 9h et 12h.

Association des conjoints survivants et parents d'orphelins

Écoute, information et défense des droits des veufs.

Sans rendez-vous, le 1^{er} vendredi du mois entre 9h30 et 11h30

■ MULTIMÉDIA

Initiation à l'informatique

Parcours de 5 séances pour apprendre les bases de l'utilisation de l'ordinateur, internet, les logiciels de bureautique et le classement des photos.

Visa internet Bretagne

Formation à distance pour acquérir, à son rythme, durant 3 mois, les connaissances de base de l'ordinateur et d'internet.

Accès libre et gratuit aux ordinateurs

Loc'h info services - Point accueil emploi - 67 rue du Général de Gaulle - 56390 Grand-Champ
☎ 02 97 61 40 16 - Mail : lochinfoservices@gmvagglo.bzh

HORAIRES :

Lundi : 9h-12h30 / 13h30-17h

Mardi : 9h-12h30 / 13h30-19h

Mercredi : 9h-12h30 / 13h30-17h

Jeudi : Fermé au public* / 13h30-17h

Vendredi : Fermé au public* / 13h30-17h

* Plages horaires réservées aux rendez-vous personnalisés.

La journée du citoyen (JDC)

LE RECENSEMENT EN MAIRIE

Le recensement citoyen obligatoire (RCO) concerne tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans. Il permet la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et l'inscription d'office sur les listes électorales. À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...). L'attestation des services accomplis (ou état signalétique des services) est parfois réclamée par la caisse de retraite ou de sécurité sociale au jeune Français ayant effectué le service national ou militaire.

PARTICIPER À LA JDC

La journée défense et citoyenneté (JDC) permet de vous informer sur vos droits et devoirs en tant que citoyens ainsi que sur le fonctionnement des institutions. Cette journée doit être accomplie après votre recensement militaire (ou "recensement citoyen"), entre votre 16^e et 25^e anniversaire.

La convocation à la JDC est automatique. Elle intervient entre 9 mois et 1 an après le recensement. L'âge moyen de convocation à la JDC est de 17 ans, 3 mois.

Le jeune n'a pas à contacter le CQN, sauf situation particulière urgente.



*L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !*

ma JDC . fr

Journée Défense et Citoyenneté



Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il est obligatoire de s'inscrire sur les listes électorales.

Dorénavant l'inscription est possible à tout moment mais doit se faire avant le 6^{ème} vendredi précédent le scrutin.

Rappel des pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

Inscription d'office à 18 ans : Si vous êtes français et que vous avez effectué les démarches de recensement citoyen à 16 ans, vous serez inscrit sur les listes électorales à l'âge de 18 ans.

Recette de liquide vaisselle maison

Ingrédients :

- 50 g de savon de Marseille râpé ;
- 1 cuillère à soupe de bicarbonate de soude ;
- 1 cuillère à soupe de vinaigre blanc ;
- 1 cuillère à soupe de cristaux de soude ;
- 1 cuillère à soupe de savon noir liquide (facultatif) ;
- 20 gouttes d'huile essentielle au choix (mandarine, lavande, tea tree, pin, etc...) ;
- 0,8 litre d'eau bouillante.

Fabrication :

Dans un saladier, versez le savon de Marseille puis l'eau chaude et remuez. Ajoutez le vinaigre blanc, les cristaux de soude, le bicarbonate et le savon noir à la préparation et mélangez. Laissez reposer quelques heures. Quand le liquide est épais, passez la préparation au mixeur plongeur afin d'obtenir une préparation bien lisse. Ajoutez ensuite les huiles essentielles et versez le tout dans un grand flacon en verre ou en plastique, car si le mélange se fige, ce sera plus facile à mélanger en secouant le flacon ou en rajoutant un peu d'eau chaude.

* Concernant les ingrédients cités, vous pouvez les trouver dans des magasins bio. Le bicarbonate de soude est aussi vendu en pharmacie.



DES NOUVELLES ENSEIGNES À BRANDIVY

VOTRE MASSAGE ÉNERGÉTIQUE À BRANDIVY

Madame Magali JAVEL propose des massages énergétiques.

Tout le monde peut bénéficier d'un massage énergétique : les adultes, les personnes âgées, les enfants, les bébés.



Contact : Magali JAVEL ☎ 06 15 30 00 60 / Site : <http://javel-magnetiseur-energeticien-bretagne.com>



ADELINE CORMIER - RÉFLEXOLOGUE PLANTAIRE

La réflexologie plantaire est une technologie manuelle, naturelle qui consiste en massage des zones plantaires du pied.

Elle peut être pratiquée sur tous les membres de la famille.

La durée de la séance est adaptée par rapport à l'âge et à la vitalité de la personne.

Contact : Adeline CORMIER ☎ 06 69 96 52 53 / Mail : adelinereflexo561@orange.fr

MARINA TEXIER - COIFFEUSE À DOMICILE

À partir du 1^{er} février 2019, Marina vous propose toutes sortes de coiffure pour hommes, femmes et enfants, et intervient également à la demande dans les maisons de retraite, hôpitaux et EHPAD.

« Je souhaite prendre le temps avec mes clients pour leur bien-être et leur confort, tout en restant à domicile. »

Marina Coiffure à Brandivy et les environs, dans un rayon de 20 kilomètres.

Du lundi au samedi de 9h à 19h.



Contact : Marine TEXIER ☎ 06 42 73 22 25



LES CHAMBRES DE LOLA

Chambres d'hôtes à Kergal.

3 chambres spacieuses avec salle de bains et WC privatif.

Contact : Sabrina CORFMAT ☎ 06 62 21 51 15 72

Mémento



Mairie

Place de l'église - 56390 BRANDIVY

Ouverture au public :

Lundi : 8h30-12h et 15h-17h30

Mardi, Mercredi, Jeudi : 8h-12h et 15h-17h30

Vendredi : 8h-12h et 15h-17h

Tél : 02 97 56 03 74 - Fax : 02 97 56 06 11

Email : mairie@brandivy.fr

Site : www.brandivy.fr

École Publique La Petite Colline

École publique maternelle et primaire

Directrice : Mme Maud MOIZAN

Tél. : 02 97 56 03 69 - Fax : 02 97 56 08 74

Email : ecole.brandivy@orange.fr

Infirmières de Brandivy

Mmes Catherine RIO et

Valérie BERTRAND

Cabinet : 44 bis rue de la Vallée du Loc'h

Tél. : 02 97 56 02 01



Numéros d'urgences

Samu : le 15

Gendarmerie : le 17

Pompiers : le 18

Vigilance Femmes Info : 3919

Centre d'Information sur le Droit des Femmes et

des Familles (CIDFF) : 02 97 63 52 36

Enfant en danger : 119

Maltraitance Personnes Âgées : 3977

Drogue Info Service : 0 800 23 13 13

Commerces de Brandivy

Bar Tabac Journaux Loto L'Eden :

Ouvert de 7h15 à 13h et de 16h à 21h

Fermé le mercredi - Tél. : 02 97 64 48 86

Boulangier Pâtissier Alimentation :

Ouvert le matin de 8h à 12h30

Fermé le lundi - Tél. : 02 97 56 06 82

Crêperie du Puits : Tél. : 02 97 56 04 16

Commerçants ambulants : arrêts au bourg

Boucherie

Mardi de 10h30 à 12h / Jeudi de 16h30 à 18h

Samedi de 10h30 à 12h

Poissonnerie

Mercredi de 14h30 à 15h30

Samedi de 9h à 10h

Assistante sociale

Mme GLAZIOU : 02 97 69 51 76

Conciliateur de Justice : permanence

3^e mercredi à la Maison des Services de

Grand-Champ : 02 97 61 40 16 (sur rdv)



Taxis : Taxis JEHANNO-LE GOFF

Tél. 02 97 24 77 77 - Mob. 06 62 67 70 20

Presbytère Père Faustin MUYALI - Tél. 02 97 66 77 13

5 rue Poste - 56390 GRAND-CHAMP - Email : grandchamp@diosece-vannes.fr



Services intercommunaux

Accueil Golfe Morbihan Vannes Agglo : courrier@gmvagglo.bzh Tél. 02 97 68 14 24

Service application des sols (ADS) : ads@gmvagglo.bzh Tél. 02 97 68 70 70

Espace Autonomie Seniors Tél. 02 97 68 70 66

Déchèterie du Loch et du Sal : (Ouvert tous les jours sauf mardi, dimanche et jours fériés) Tél. 02 97 66 63 42

Service SPANC : (assainissement) Tél. 02 97 66 37 38

Service prévention et gestion des déchets Tél. 02 97 68 33 81

Maison des Services Tél. 02 97 61 40 16

RIPAM (Relais Intercommunal Parents Assistantes Maternelles) Tél. 02 97 66 47 69

Piscine de Grand-Champ Tél. 02 97 66 78 62

Bureau d'information tourisme des Landes de Lanvaux Tél. 02 97 66 45 75

AVANT



APRÈS

